

Carmaux, le 21 décembre 2021

Madame la Présidente de la
Chambre Régionale des Comptes
500 avenue des Etats du Languedoc
34064 MONTPELLIER Cedex 02

N/Réf. : JLB/EL

V/Réf. : gr /21 /1682

Madame la Présidente,

J'ai bien reçu votre courrier du 22 octobre 2021, concernant vos observations **[définitives]** concernant la gestion de la commune pour les exercices 2015 et suivants.

J'ai pris connaissance des recommandations formulées sur ce document et je tiens à vous communiquer les actions déjà mises en place ou en cours concernant les points qui suivent que vous avez soulignés :

Point n°1 – Mise en conformité de la durée annuelle légale du temps de travail :
Mis en œuvre : délibération du n° 73 du 22.10.2021 et délibération n° 87 du 8.12.2021.

Point n° 2 – Modalités d'attribution et indemnisation des heures supplémentaires :
Mis en œuvre : délibération n° 96 du 8.12.2021

Point n° 3 – Mise en place plan de prévention de l'absentéisme :
En cours de mise en œuvre

Point n° 4 – Mise en conformité du régime indemnitaire :
Mis en œuvre : délibération n° 12 du 12.03.2021

Point n° 5 – Procédure d'achat :
En cours de mise en œuvre

Point n° 6 – Annexes au Compte Administratif :
Mis en œuvre

Point n° 7 –Vérification et contrôle des régies :
En cours de mise en œuvre

Point n° 8 – Provisionnement obligatoire :
Non mis en œuvre, prévu au budget primitif 2022

Point n° 9 – Dispositif de suivi et de mise à jour de l'inventaire ;
En cours de mise en œuvre

Point n°10 – Suivi des subventions ;
En cours de mise en œuvre

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire et vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de mes respectueuses salutations.

Le Maire,

Jean-Louis BOUSQUET

